



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Lettre d'information
n° 10 - février 2024

Site Natura 2000
des Vallées et côteaux thermophiles
de la région de Mours



Montmural



PRÉFET
DU CANTAL
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le site Natura 2000 des Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs

Le réseau Natura 2000 est **un réseau européen de sites naturels destinés à protéger des espèces et des habitats remarquables tout en maintenant des activités socio-économiques.**

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Le site Natura 2000 « Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs » a été intégré au réseau en **2002**.

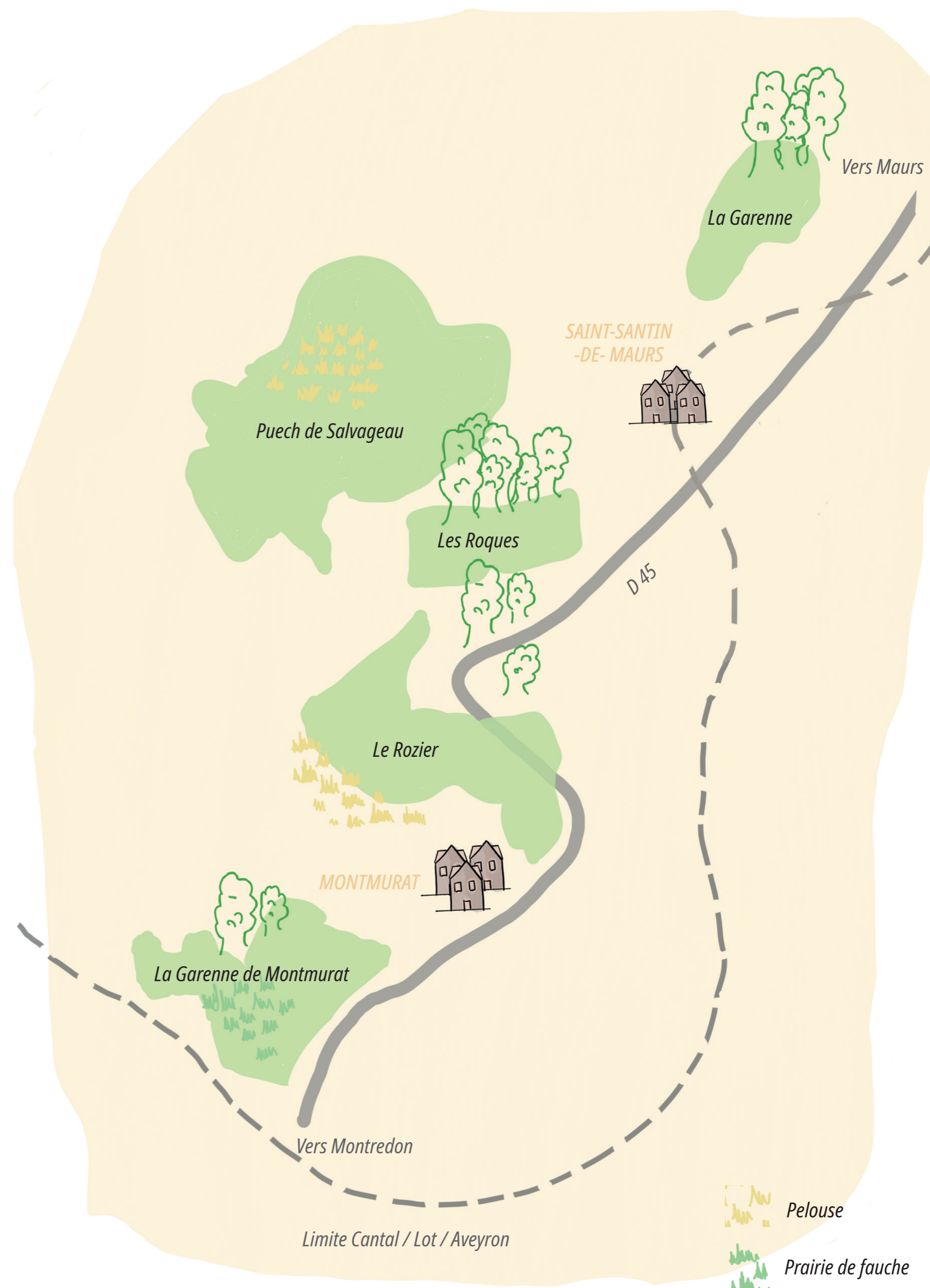
Les buttes calcaires de Montmurat et Saint-Santin-de-Maurs présentent en effet **une très riche diversité d'orchidées** dans un cortège sub-méditerranéen. Le site est également remarquable par la présence d'**une faune méridionale** (insectes et reptiles) en limite nord de son aire de répartition. Le paysage concerné par Natura 2000 est **un ensemble bocager** regroupant plusieurs grands types de formations végétales.

Les chiffres clés :

- **119 hectares**
- **2 communes :**
 - Montmurat
 - Saint-Santin-de-Maurs
- **6 habitats rares et protégés** à l'échelle européenne = 40 % du site

- **350 espèces de plantes recensées**
- **35 orchidées recensées**
- **23 espèces animales remarquables***

* Espèce rare ou menacée





Un nouvel animateur : le CEN Auvergne

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Auvergne a succédé au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Haute-Auvergne à la tête de l'animation du site Natura 2000 « Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs ». L'objectif est de pouvoir agir sur la gestion du site en étant en **lien direct avec les acteurs du territoires**, les agriculteurs en particulier. En effet, la grande richesse du secteur en orchidées et plantes rares est l'héritage d'un élevage traditionnel extensif* favorable à la biodiversité. Cependant, l'évolution de l'agriculture peut entraîner des modifications de pratiques pouvant devenir problématiques pour les milieux naturels. Ainsi, un travail de concertation et d'échanges sera mené dans les prochaines années entre le CEN Auvergne et les agriculteurs présents sur le site, afin de concilier activité agricole viable et préservation de la biodiversité.

C'est possible et même complémentaire !

** Méthode d'élevage principalement basée sur l'utilisation raisonnée des ressources naturelles (prairies naturelles et parcours, limitation des intrants)*

Le CEN Auvergne

Depuis 1989, le CEN Auvergne s'investit dans la préservation des habitats naturels ou aménagés par l'Homme, de la biodiversité et des paysages en Auvergne.

Par la constitution d'un réseau de sites via la maîtrise foncière et d'usage, il protège et valorise le patrimoine naturel et l'ensemble des services écosystémiques* qui en dépendent comme véritable bien commun.

Par ailleurs, fort de plus de 30 années de relations avec le monde agricole, le CEN Auvergne a développé une véritable « culture agricole ».

Dans le cadre de programmes globaux, il contribue par son expertise au développement d'une agriculture durable sur les territoires, d'un point de vue environnemental mais également économique. Ces compétences lui permettent de pouvoir accompagner les agriculteurs dans la gestion de leurs prairies, pour mettre en adéquation les pratiques avec la diversité des milieux présents.

** Biens et services que les Hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être (nourriture, qualité de l'eau, paysages...).*



Pâturage Salvageau



La gestion du Puech de Salvageau

Le CEN Auvergne intervient de longue date sur ce site Natura 2000. Les premières actions en 2014 ont concerné la réouverture du milieu et sa remise en pâturage.

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, des opérations de débroussaillage sur 15 hectares et de pose d'équipements agropastoraux (clôtures électriques) ont été menées.

Depuis, un **partenariat avec quatre éleveurs locaux** a été signé pour une **gestion pastorale durable** qui met en valeur ce site remarquable et sa richesse floristique !



Travaux de débroussaillage, Salvageau



Parcelles embroussaillées avant travaux, Salvageau



Vers un nouveau projet agro-environnemental et climatique

En 2023, le CEN Auvergne a déposé un **projet agro-environnemental et climatique (PAEC)** auprès de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes sur deux sites Natura 2000 de coteaux secs, dont celui des Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs. Les PAEC permettent de proposer des contrats volontaires d'une durée de cinq ans entre l'Etat et les agriculteurs. Ce dispositif a pour but d'**encourager les agriculteurs à adopter des pratiques qui servent des objectifs environnementaux** tels que la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité, mais également les performances économiques des fermes.

Courant 2023, des réunions ont été organisées pour définir avec les agriculteurs concernés les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) les plus adaptées aux enjeux locaux, notamment, **la limitation de l'embroussaillage** des pelouses sèches (pour favoriser les orchidées) et **le maintien des prairies** riches en fleurs et en insectes (bénéfiques pour toute la chaîne alimentaire).

Fin 2023, un comité de sélection régional s'est réuni et a retenu ce projet de **PAEC « Milieux thermophiles du Sud-Cantal »**. Le CEN Auvergne lancera donc les démarches en 2024 auprès des agriculteurs afin de leur proposer la mise en place de MAEC sur leurs parcelles pour la période 2024-2028.



Parcelle de fauche, Montmurat



Pour plus d'informations

Financement



Animation



8, route de Rachaldrat, Chalinargues
15170 Neussargues-en-Pinatelle

Tél. : 04 71 20 77 20

Courriel : christophe.greze@cen-auvergne.fr

*Conception, réalisation et crédit photo : Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Février 2024*

www.cen-auvergne.fr



@CENAuvergne